

Enseigner le tissu aérien

RS7477 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 45028, 45085
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/12/2025
Date d'échéance	18/12/2027

Certificateur(s)

Maria Jaimes Perusquia · SIRET : 85371073900014

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification s'adresse aux danseurs professionnels, aux enseignants de la danse et aux artistes du cirque qui souhaitent acquérir les compétences nécessaires à la pratique et à l'enseignement du tissu aérien.

La certification vise à permettre aux professionnels de disposer d'une méthode d'enseignement structurée du tissu aérien, d'attester de leurs compétences pédagogiques pour construire des cours adaptés à tous les niveaux (débutant, intermédiaire, avancé), et de maîtriser les techniques de sécurité spécifiques à cette discipline aérienne.

À l'issue de cette certification, les candidats seront capables d'évaluer le niveau de leurs apprenants, de concevoir et animer des séances d'enseignement sécurisées et progressives, d'enseigner les techniques du tissu aérien du niveau débutant au niveau avancé, et de construire des cours complets incluant échauffements spécifiques, apprentissage technique et récupération.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Évaluer le niveau des apprenants en mobilisant observations guidées, tests ciblés et échanges brefs, afin d'établir des objectifs opérationnels adaptés à la séance.

Concevoir une séance complète en planifiant échauffement spécifique, renforcement, figures progressives, transitions et étirements, afin d'organiser un apprentissage cohérent et inclusif.

Conduire le cours en démontrant et explicitant les figures, en apportant des corrections individualisées et en adaptant les tâches au mode statique/spinning, afin de favoriser l'acquisition des compétences visées.

Sécuriser la pratique en contrôlant installation et matériel, en énonçant des consignes et en mettant en place des parades, afin de prévenir les incidents pendant la séance.

Installer et vérifier le matériel de tissu (ancrages, agrès, EPI textiles) en appliquant les procédures et en traçant les contrôles, afin de garantir la conformité et la sécurité des usagers.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Maîtriser le français à l'écrit et à l'oral au niveau B1 minimum
- Être titulaire d'un diplôme ou d'un titre certifiant de danse professionnelle et/ou d'enseignement de la danse.
- Attestation sur l'honneur signée du candidat attestant d'un niveau technique minimum : 1 an de pratique.
- Un entretien (en visio ou en présentiel) est réalisé pour évaluer le niveau technique du candidat.
- Avoir un projet de diversification de son offre d'enseignement ou d'installation comme professeur de tissu aérien.

Base légale

Date de décision	18/12/2025
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/12/2027
Date de dernière délivrance possible	17/06/2028

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7477/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	2 000 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	3
Parcours menés à terme	1
Taux d'achèvement	33 %
Période	04/2026 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3
Montant total engagé	6 000 €
Coût moyen par dossier	2 000 €
Durée moyenne	45 h
Période	03/2026 – 06/2026
France compétences	63 %
OPCO	20 %
Reste à charge titulaire	17 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.